

SAMEDI, 2 MARS 1890

La Chambre a terminé, hier soir, la discussion sur la motion Laurier, relative aux relations entre le Canada et les Etats-Unis.

Le Free Press d'hier soir, publiait avec enthousiasme une dépêche spéciale de Washington, ainsi conçue: "La chambre des représentants a adopté ce matin à la presque unanimité, une proposition de M. Hitts pour l'abolition et toutes les restrictions commerciales entre les Etats-Unis et le Canada."

Notre confrère faisait suivre cette publication, de quelques renseignements précis et très favorables, que ne tendait à le faire croire le Free Press.

Si notre confrère au lieu de se faire adresser une dépêche spéciale dépourvue de toutes espèces de détails, avait simplement pris dans les dépêches de la presse associée le compte rendu de la motion Hitts, il aurait pu reconnaître qu'elle diffère singulièrement du compte rendu qu'il en donne.

Nous publions à notre première page le texte authentique de cette dépêche et nous ne saurions trop engager nos lecteurs à la lire avec attention.

Il y verrait qu'aux termes de la motion Hitts, le gouvernement des Etats-Unis, est autorisé éventuellement, à désigner des plénipotentiaires en vue de se concerter avec les plénipotentiaires qui seraient nommés par le Canada, mais seulement aux trois conditions suivantes:

1. Que le Canada ait pris l'initiative de demander à traiter.

2. Qu'il accepte pour base du traité le principe d'après lequel les droits de douanes seraient désormais identiques dans les deux pays.

3. Que le Canada accepte également le principe de l'IDENTITE DES TAXES IMPÔSÉES DANS LES DEUX PAYS, SUR LE REVENU INTERIEUR.

Au premier abord nous avons eu peine à y croire, mais le texte ne comporte aucune ambiguïté. A plan for the assimilation of imported duties and an internal revenue tax for the two countries.

L'identité des tarifs de douanes avec une équitable répartition des recettes entre les deux pays, ce n'est plus la réciprocité limitée, c'est l'UNION COMMERCIALE, à laquelle l'opposition dernière avait renoncé au début de la dernière session.

L'identité des droits d'accise et du revenu intérieur, c'est-à-dire l'unification des impôts entre les deux pays, ce n'est même plus l'union commerciale, c'est l'ANNEXION PURE ET SIMPLE.

La motion Hitts, bénévolement votée par la Chambre des représentants de Washington signifie donc purement et simplement que dans le cas où le Canada chargerait des délégués, de se présenter à la table pour discuter de leur côté à l'entrée en conversation pour régler les conditions de notre incorporation politique.

M. Hitts et ses collègues ne sont pas dégoûtés!

Hier, à la Chambre des Communes, le colonel O'Brien, M.P., a donné avis qu'on de ces jours il présentera une motion sur la loi des biens des Jésuites. Il a déclaré qu'il aurait pris cette décision depuis quelque temps déjà, mais il en avait été retenu par la motion de M. Barton, mais aujourd'hui, il craint que celle-ci ne puisse être discutée cette session.

La question des combines n'occupe pas seulement le Canada. Une dépêche de Topeka dans le Kansas, nous apprend que la législature de cet état vient d'adopter une loi pour empêcher toutes espèces de combinaisons commerciales, coalitions, etc.

Le Times, de Londres, discutant la proposition de sir Richard Cartwright au sujet de la négociation des traités de commerce, dit qu'elle est insaisissable ou superficielle. Les liens qui unissent le Canada et la métropole sont des liens d'affection, dit-il, et non de contrainte. Si sir Richard Cartwright désire la séparation, pourquoi soulever la question par une longue qui ne saurait rapporter aucun avantage au Canada, même dans le cas où il réussit? L'Angleterre, ajoute le Times est toute disposée à consulter les désirs du Canada, et, bien que ce dernier ait ses destinées dans ses propres mains, l'Angleterre ne peut croire que les Canadiens désirent briser les liens qui les unissent. Le Times conseille en conséquence aux Canadiens de ne pas soulever à la légère des questions qui pourraient les mener beaucoup plus loin qu'ils ne sont prêts à aller.

L'échevin Laurent, président du comité de la voirie, désigné, dit-on, à l'avance pour devenir, cette année, président du comité des Finances, vient d'être battu, aux élections du conseil municipal de Montréal.

Encore une grosse influence qui s'effondre! Cette chute est égale, comme importance municipale, à ce qu'a été, l'an dernier, celle de M. Beauséjour. C'est la fin du packshot.

LA SITUATION EN FRANCE

La situation politique de la France excite en ce moment un vif intérêt, de sympathie pour les uns, de curiosité ardente pour tous. Ou va le gouvernement français? Quel sera son lendemain? Que veut au juste ce corps électoral, qui semble s'être pris de passion pour le Général Boulanger? Quelles sont l'origine et la cause de son étonnante popularité? Que veut-il lui-même? A quel but aspire-t-il? Quelles sont ses chances de succès et que peut-on attendre pour la situation intérieure et extérieure de la France de la crise gouvernementale, qui s'y prépare? Telle est la question que tout le monde pose de tous côtés.

Il est d'autant plus difficile de répondre à cette question, que ceux-là même qui connaissent, le mieux la France et les dessous de sa politique intérieure, reconnaissent quand ils en parlent de bonne foi et sans juger avec les passions de parti, qu'il y a, dans l'énigme actuelle, quelque chose qui leur échappe et qu'il leur est impossible de comprendre clairement.

Essayons cependant de dégager de cette énigme quelques points certains.

En premier lieu, le peuple français qui a l'habitude, lorsqu'il est mécontent de son gouvernement, de ne pas s'en prendre seulement aux hommes mais aux institutions elles-mêmes, et qui passe par cette crise endémique à peu près tous les 18 ans, peut-être considéré, comme étant arrivé au paroxysme du mécontentement contre le gouvernement du parti républicain.

Il vote pour tous ceux qui lui promettent de le renverser, et plus particulièrement pour le général Boulanger, parce que le général lui apparaît comme l'homme qui fera le coup.

Ce mécontentement du peuple français porte sur le gouvernement du parti républicain et surtout sur le régime parlementaire, qui a été la forme de ce gouvernement. C'est surtout le régime responsable que la France paraît avoir pris en aversion et qu'elle accuse de tous les maux, réels ou imaginaires.

Quant à l'origine de cette manifestation de l'opinion publique, elle procède de causes diverses, les unes bonnes, les autres mauvaises. Le gouvernement du parti républicain a été un gouvernement de sectaires; la domination persécutive d'une coterie, qui n'a jamais représenté à ses beaux jours qu'une faible majorité et qui traitait en ennemi ou en pays conquis près de la moitié de la France. L'abus du patronage, la persécution religieuse et les tripatouilles que tout le monde sent dans l'air opportuniste, ont été dans la ruine du parti républicain.

En outre, il faut reconnaître (car tout n'est pas justifié dans ces cas) meurs, et il entre beaucoup d'exagération dans les griefs même les mieux fondés que l'impopularité du parti opportuniste, et notamment celle de son principal représentant, M. Jules Ferry, ressemblent, par beaucoup de points, à l'impopularité qui avait atteint, aux environs de 1847, le gouvernement de M. Guizot. On reproche aux opportunistes d'être un parti, d'avoir gouverné, d'avoir duré, d'avoir monopolisé, pour eux, pour leurs amis et pour leurs clients, toutes les places, toutes les faveurs et tous les profits du pouvoir. Ceux qui ont été tenus à l'écart, veulent avoir leur tour et leur part. Le personnel républicain a accumulé beaucoup de fautes; mais surtout il a trop duré; on n'en veut plus.

Quelle est l'origine de la popularité du général Boulanger?—C'est précisément qu'il est apparu comme le symbole de l'opposition à l'état de choses actuel et comme l'instrument qui pouvait le détruire.

Le général Boulanger est il digne de cette popularité?—Personne ne peut le dire et la chose est plus que douteuse. Le général Boulanger n'ayant jamais eu, ni comme officier, ni comme politique, ni comme chef de gouvernement, l'occasion de donner sa mesure, personne ne sait, ni ce qu'il vaut, ni ce qu'il fera. Il est léger, il s'est très mal entouré, il paraît enclin à la fourberie. En fait, il n'a jamais eu à agir que pendant un an, comme ministre de la guerre. Les hommes compétents affirment qu'il a été un ministre déplorable. Mais le public n'est pas un homme d'en juger, et il a su se faire acclamer par les journaux comme un grand ministre, et comme un patriote.

Mais dira-t-on, comment expliquer qu'un peuple intelligent com-

me le peuple français se soit engagé d'un homme dont personne ne sait au juste ni ce qu'il vaut ni ce qu'il fera? Cet engouement est peut-être moins difficile à expliquer qu'on ne se l'imagine. Il en est ainsi de toutes les popularités. Elles se créent d'autant plus facilement, que celui qui en est l'objet n'a pas encore eu l'occasion d'agir et n'a pu mécontenter personne. Le général Boulanger est apparu, un beau jour, comme l'homme qui pouvait être un sauveur. Il est devenu populaire parce que le courant l'a porté. Lamarque en 1848, et plus tard Louis-Napoléon, quoique ce dernier fut absolument un peuple comme une sorte d'écluse de cirque, comme un fantoche ridicule et stupide. Louis-Napoléon, était loin d'être ce que disaient alors ses ennemis. Mais quand le peuple l'a élu il ne le connaissait pas et il n'avait aucune raison de croire, qu'il ne fut pas ce qu'on disait de lui. Il l'a acclamé tout de même.

Si le général Boulanger arrive et qu'il se montre à la hauteur de la situation, il durera. S'il n'est qu'un ambitieux intrigant et incapable, il s'effondrera au bout de quelques mois, comme s'est effondrée en 1848 la popularité de Lamarque, qui avait cependant mieux que le dictateur aboli dans lequel il est tombé après avoir déçu les espérances du pays.

Quant au but auquel tend le général Boulanger, ce but n'est pas douteux. Qu'il doive être président de la république, consul, dictateur ou prendre d'importe quel autre titre, il aspire évidemment à renverser la constitution et à devenir le chef suprême du pouvoir exécutif.

Y parviendra-t-il?—Si la question s'était posée il y a quelques mois, on aurait pu douter que le général Boulanger parvint légalement au but de son ambition. Il a contre lui la constitution et le Sénat. Il n'est pas même absolument certain d'avoir pour lui la Chambre prochaine; car malgré l'impopularité croissante du parti au pouvoir, l'organisation est si forte et les citadelles électoraux, sont si puissamment défendus, qu'il se pourrait bien que la Chambre prochaine fut divisée par moitié en deux parties à peu près égales. Mais les choses ont marché si vite, le Président Carnot a laissé passer si maladroitemment, les occasions de remonter le courant, qu'il semble impossible, qu'il n'y ait pas une crise et une solution prochaine. On affirmerait, il y a peu de semaines, que le général Boulanger n'avait pour lui ni Paris ni l'armée. La récente élection de la Seine a démontré qu'il avait pour lui Paris, et si on faisait la même expérience sur l'armée, on aboutirait certainement à une solution constitutionnelle, ou à une solution révolutionnaire, ou à une solution populaire, ou à un coup de main, on sent qu'il faut qu'on en finisse. Toutes les chances sont, de ce point de vue, en faveur de Boulanger. Il n'y a pas d'appel au peuple et l'appel, donnera certainement raison au général Boulanger.

Ce qu'il fera du pouvoir suprême, s'il y arrive, est beaucoup plus difficile à dire. La portion la plus populaire de son programme, consiste (cela est pénible à confesser dans un pays libre) dans la promesse de renverser le gouvernement responsable. Le général affirme qu'il conservera l'étiquette républicaine; c'est très croyable, car il ne peut songer de se faire roi et il n'a aucune envie de céder la couronne à d'autres. On a dit autour de lui, qu'il visait à adapter à la France les institutions américaines; c'est une phrase vide. Comme il ne peut pas faire de la France une fédération, ni empêcher qu'elle soit un pays administratif et centralisé, l'avocation des Etats-Unis ne veut dire qu'une chose: c'est que le général Boulanger, sera maître du choix de ses ministres et indépendant des Chambres. Dans une confédération comme les Etats-Unis, c'est un régime qu'on peut mettre au dessus ou au dessous du régime anglais, mais qui est parfaitement compatible avec la démocratie et avec la liberté. Dans un pays centralisé comme la France, où le chef du pouvoir exécutif commande une légion de fonctionnaires et un million d'hommes armés, être indépendant des Chambres, c'est la dictature, ce n'est pas la constitution américaine, c'est la constitution de l'an 8 ou celle de 1852.

Dire que le général Boulanger, a aujourd'hui toutes les chances d'arriver, c'est dire, que la France est probablement appelée à passer par une dictature militaire. Que sera cette dictature? Durera-

elle? Abolira-t-elle à des proclamations comme dans les républiques de l'Amérique du Sud? Aura-t-elle pour conclusion la monarchie ainsi que se le figurent naïvement les royalistes et les bonapartistes qui votent pour le général Boulanger?—Personne ne saurait le dire et la solution monarchiste paraît la plus improbable de toutes.

A l'heure qu'il est, il semble que le peuple français ne se pose même pas cette question d'avenir. Le gouvernement de parti, qui est l'essence du régime responsable, a toujours été peu compatible avec l'esprit français et vient d'échouer plus absolument que jamais, avec la troisième république. Le peuple se dit qu'il verra la fin de ce gouvernement de parti, sous lequel la France était partagée en deux camps irréconciliables. Il se dit, qu'un dictateur, au lieu de gouverner au profit d'une coterie électorale, sera nécessairement appelé à essayer de fonder son pouvoir en ménaçant tous les intérêts, en conciliant les esprits et en s'appuyant, non plus sur une moitié de la France ennemie de l'autre, mais sur le pays tout entier.

Cette vue politique peut être bonne ou mauvaise. Elle est très peu anglaise et très peu américaine. Quelle que justifiable, que la rende en France les fautes commises, elle est en contradiction avec le principe même du régime libre. Mais c'est le mouvement qui entraîne d'une façon irrésistible, les masses électoraux comme elle les a déjà entraînés deux fois au 18 Brumaire et en 1853.

La seule inconnue qui reste à dégager, est celle qui consiste à savoir si le général Boulanger sera à la hauteur de la tâche que lui réserve une opinion affolée.

Pour enlever tout doute dans l'esprit de nos confrères libéraux au sujet de la somme de \$500 payée par l'honorable M. Costigan, nous leur citerons la circulaire du département du Revenu de l'Intérieur, publiée en 1871, laquelle cite un ordre en conseil permettant de payer aux personnes qui découvriraient une distillerie illicite et fourniraient des preuves suffisantes pour faire condamner les coupables, le total des amendes imposées jusqu'à un chiffre de \$500. Le même ordre en conseil dit que le nom des délateurs ne sera pas rendu public.

Le Trait d'Union, de son côté, écrit ce qui suit: "La discussion sur ce projet de loi commença sous peu. S'il est reconnu que pour protéger les uns, il ruine les autres, on pourra peut-être y apporter quelques sages modifications qui en feront une mesure acceptable pour tout le monde."

Mais il ne faut pas que l'enquête faite l'hiver dernier reste lettre morte. "Le public s'attend à ce que l'on fasse quelque chose, pour protéger contre ces coalitions dont les intentions sont loin d'être toujours avouables. Si le pas fait, ce serait le désappointer lui laisser croire que l'enquête de l'année dernière n'était rien autre chose que de la mise en scène."

On lit dans la Presse: "Le Canada, le seul organe français de la province d'Ontario, est en voie de subir de nouveaux changements; sa rédaction serait confiée à des écrivains de talent qui ont fait leur marque depuis longtemps et qui en feraient l'un des meilleurs journaux français du pays."

Le Globe, dans un article, auquel nous nous réservons de répondre ultérieurement au point de vue politique et religieux, paraît croire que le Canada appartient à la même compagnie financière que La Mi-nerve. C'est une erreur. Le Canada n'appartient qu'à lui-même. Depuis plus d'un an il n'y a pas un actionnaire de La Mi-nerve qui soit intéressé directement ou indirectement dans sa prospérité.

L'Evening Journal n'est pas plus tendre que le Mail à l'égard du Times. Il ne peut comprendre comment un journal de l'importance du Times, aidé de conseils de plusieurs avocats de talent, se soit laissé prendre à une supercherie semblable. L'Evening Journal croit même que Pigot agissait dans les intérêts de Parnell et que son but en se faisant poursuivre par le Times était de faire tomber les souscriptions dans la caisse de la ligue. Quoiqu'il en soit le Journal dit que la débauche du Times aura eu l'effet, non-seulement de lui faire perdre des milliers de louis, mais encore d'ébranler la confiance que le public reposait en lui, comme le journal honnête, bien renseigné et dont l'opinion faisait autorité.

Le Aylmer Times qui était jusqu'à présent conservateur, publie dans son dernier numéro, deux articles de politique libérale, l'un relatif à l'abandon de la constitution de M. Rochon M. P. P. et l'autre relatif à l'affaire Leclair.

On rapporte qu'il y a à dessous des question de patronage.

chevaux. L'agriculture est la principale industrie du pays.

Comme nous l'avons dit antérieurement le Canada pourrait exporter avantageusement ses bois, ses instruments aratoires, s-s marchandises en coton et en laine, les cloches à cheval, pelles, etc.

Jusqu'à présent l'Angleterre a eu la plus grande part du commerce avec la république argentine. Le rapport du consul américain dit que l'an dernier le commerce de la république argentine avec tous les pays du monde avait été de \$201,773,000 et que sur ce chiffre, la part de l'Angleterre était de \$52,000,000; plus d'un quart à elle seule. M. Baker dit que le commerce de la République argentine avec tous les pays du monde avait été de \$36,000,000 le chiffre de l'an dernier.

Au Canada à se hâter de profiter de la période de prospérité dont jouit la République argentine et d'entamer immédiatement des relations commerciales avec elle.

Sir Charles Tupper est arrivé à Ottawa, à midi.

L'honorable M. Mowatt est arrivé à Ottawa ce matin et a eu une longue conférence avec Sir John A. Macdonald et les honorables MM. Garneau et Ross au sujet des frontières entre Ontario et Québec.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Le Montréal daily Witness se déclare favorable au projet de loi, contre les combines, présenté à la Chambre des communes par le député d'York M. Wallace, dans les pays de libre-échange dit la feuille Montréalaise les combines meurent bientôt de leur belle mort, mais dans un pays où l'industriel est protégé par le tarif comme au Canada il faut combattre les combines puisque les industriels, n'ont pas observé la convention tacite, qui existe chez nous, depuis l'adoption de la politique de protection, et par laquelle en échange de la protection contre la concurrence étrangère, l'industrie nationale devait se développer, grâce à la libre concurrence de l'intérieur.

Le Witness ajoute, qu'il ignore, si la législation existante suffirait pas à détruire ces coalitions, mais qu'qu'il en soit, il est d'avis qu'il faut en finir avec cet état de choses.

Le Trait d'Union, de son côté, écrit ce qui suit: "La discussion sur ce projet de loi commença sous peu. S'il est reconnu que pour protéger les uns, il ruine les autres, on pourra peut-être y apporter quelques sages modifications qui en feront une mesure acceptable pour tout le monde."

Mais il ne faut pas que l'enquête faite l'hiver dernier reste lettre morte. "Le public s'attend à ce que l'on fasse quelque chose, pour protéger contre ces coalitions dont les intentions sont loin d'être toujours avouables. Si le pas fait, ce serait le désappointer lui laisser croire que l'enquête de l'année dernière n'était rien autre chose que de la mise en scène."

On lit dans la Presse: "Le Canada, le seul organe français de la province d'Ontario, est en voie de subir de nouveaux changements; sa rédaction serait confiée à des écrivains de talent qui ont fait leur marque depuis longtemps et qui en feraient l'un des meilleurs journaux français du pays."

Le Globe, dans un article, auquel nous nous réservons de répondre ultérieurement au point de vue politique et religieux, paraît croire que le Canada appartient à la même compagnie financière que La Mi-nerve. C'est une erreur. Le Canada n'appartient qu'à lui-même. Depuis plus d'un an il n'y a pas un actionnaire de La Mi-nerve qui soit intéressé directement ou indirectement dans sa prospérité.

L'Evening Journal n'est pas plus tendre que le Mail à l'égard du Times. Il ne peut comprendre comment un journal de l'importance du Times, aidé de conseils de plusieurs avocats de talent, se soit laissé prendre à une supercherie semblable. L'Evening Journal croit même que Pigot agissait dans les intérêts de Parnell et que son but en se faisant poursuivre par le Times était de faire tomber les souscriptions dans la caisse de la ligue. Quoiqu'il en soit le Journal dit que la débauche du Times aura eu l'effet, non-seulement de lui faire perdre des milliers de louis, mais encore d'ébranler la confiance que le public reposait en lui, comme le journal honnête, bien renseigné et dont l'opinion faisait autorité.

Le Aylmer Times qui était jusqu'à présent conservateur, publie dans son dernier numéro, deux articles de politique libérale, l'un relatif à l'abandon de la constitution de M. Rochon M. P. P. et l'autre relatif à l'affaire Leclair.

On rapporte qu'il y a à dessous des question de patronage.

Quelque chose

DE MERVEILLEUX!

Nous avons en magasin environ 300 différents patrons de nouveaux gilets courts pour dames. Ce sont tous des échantillons pour le commerce du printemps. Les dames peuvent à coup sûr en choisir un et avoir la dernière mode.

Les ayant achetés à la noïté des prix réguliers, vu que ce sont des échantillons, ce qui ne diminue pas leur valeur, nous pouvons les vendre à des prix ridiculement pas.

N. B. — Premiers arrivés premiers servis. (Nous ne pouvons faire autrement.)

A TRAVERS LES JOURNAUX

Le Montréal daily Witness se déclare favorable au projet de loi, contre les combines, présenté à la Chambre des communes par le député d'York M. Wallace, dans les pays de libre-échange dit la feuille Montréalaise les combines meurent bientôt de leur belle mort, mais dans un pays où l'industriel est protégé par le tarif comme au Canada il faut combattre les combines puisque les industriels, n'ont pas observé la convention tacite, qui existe chez nous, depuis l'adoption de la politique de protection, et par laquelle en échange de la protection contre la concurrence étrangère, l'industrie nationale devait se développer, grâce à la libre concurrence de l'intérieur.

Le Witness ajoute, qu'il ignore, si la législation existante suffirait pas à détruire ces coalitions, mais qu'qu'il en soit, il est d'avis qu'il faut en finir avec cet état de choses.

Le Trait d'Union, de son côté, écrit ce qui suit: "La discussion sur ce projet de loi commença sous peu. S'il est reconnu que pour protéger les uns, il ruine les autres, on pourra peut-être y apporter quelques sages modifications qui en feront une mesure acceptable pour tout le monde."

Mais il ne faut pas que l'enquête faite l'hiver dernier reste lettre morte. "Le public s'attend à ce que l'on fasse quelque chose, pour protéger contre ces coalitions dont les intentions sont loin d'être toujours avouables. Si le pas fait, ce serait le désappointer lui laisser croire que l'enquête de l'année dernière n'était rien autre chose que de la mise en scène."

On lit dans la Presse: "Le Canada, le seul organe français de la province d'Ontario, est en voie de subir de nouveaux changements; sa rédaction serait confiée à des écrivains de talent qui ont fait leur marque depuis longtemps et qui en feraient l'un des meilleurs journaux français du pays."

Le Globe, dans un article, auquel nous nous réservons de répondre ultérieurement au point de vue politique et religieux, paraît croire que le Canada appartient à la même compagnie financière que La Mi-nerve. C'est une erreur. Le Canada n'appartient qu'à lui-même. Depuis plus d'un an il n'y a pas un actionnaire de La Mi-nerve qui soit intéressé directement ou indirectement dans sa prospérité.

L'Evening Journal n'est pas plus tendre que le Mail à l'égard du Times. Il ne peut comprendre comment un journal de l'importance du Times, aidé de conseils de plusieurs avocats de talent, se soit laissé prendre à une supercherie semblable. L'Evening Journal croit même que Pigot agissait dans les intérêts de Parnell et que son but en se faisant poursuivre par le Times était de faire tomber les souscriptions dans la caisse de la ligue. Quoiqu'il en soit le Journal dit que la débauche du Times aura eu l'effet, non-seulement de lui faire perdre des milliers de louis, mais encore d'ébranler la confiance que le public reposait en lui, comme le journal honnête, bien renseigné et dont l'opinion faisait autorité.

Le Aylmer Times qui était jusqu'à présent conservateur, publie dans son dernier numéro, deux articles de politique libérale, l'un relatif à l'abandon de la constitution de M. Rochon M. P. P. et l'autre relatif à l'affaire Leclair.

On rapporte qu'il y a à dessous des question de patronage.

AMATEURS SPORT... Nous avons actuellement un assortiment complet d'armes à feu, appareils de pêche, articles de sport, etc. Envoyez votre adresse, nous vous enverrons notre catalogue illustré et à vil prix.

R. A. McCORMICK... 75-RUESPARKS-75

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B., (Successeur de L. A. Oliver) Avocat Solliciteur, Notaire, Etc. —BUREA— Côté des Rues Rideau et Sussex OTTAWA, Ont. ARGENT A PRETER

BELCOURT & MACRAKEN Avocats, Procureurs, Notaires, Etc. ONTARIO ET QUEBEC Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON AVOCATS SOLICITEURS, NOTAIRES, ETC. Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont. PRES DE L'HOTEL RUSSEL

Walker, McLean & Blanche, AVOCATS Avocats, Solliciteurs, Agents Parlementsaires, Notaires, Etc. Etc.

No. 34 1/2 Rue Elgin, Ottawa (EN FACE DU RUSSEL) W.H. Walker, D. L. McLean, C.A. Blanche

GEO. McLAURIN, LL.B. AVOCAT, ETC. Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER Avocat, Solliciteur, Etc. Agent pour la Cour Supérieure, le Parlement et les Départements Publics. Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. L. Avocat, Cours Fédérales de Québec, 188 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEETY AVOCAT, SOLICITEUR, ETC. —BUREAU— Scottish Ontario Chambers, Ottawa.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY AVOCATS, SOLICITEURS Agents pour la Cour Supérieure et le Parlement Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER J. J. GODFREY

VALIN & CODE Avocats, Solliciteurs, Etc. BLOC EGAN, RUE SPARKS vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & Snow AVOCATS, SOLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC. R. A. BRADLEY, A. T. SNOW. Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de remboursement en aucun temps.

GUNDRY & POWELL Avocats, Solliciteurs, Etc. AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS. Bureau: 25 rue Sparks, en face de l'Hôtel Russell

Arthur W. Gundry, F. C. Powell. DENTISTE ELEGANTS ATTELIERS DE DENTISTE A HULL

Monsieur d'égale mesure à Ottawa Le Dr. B. S. Stackton, dentiste, diplômé du collège de Howard, Boston, licencié par la Province de Québec, vient d'ouvrir d'élegants ateliers de dentiste sur la rue Principale, à Hull, en face du bureau de Poste, où il se tiendra son cabinet.

F. F. LEMIEUX Avocat, Solliciteur, etc. Agent pour la Cour Supérieure, le Parti Royal et les Départements Publics. Bureau: 747 Rue S. arks, OTTAWA.

DR FISSIAULT —DENTISTE— COIN des RUES RIDEAU ET SUSSEX —OTTAWA— Heures de bureau: de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 485 rue Wellington Agente pour la vente des courses de Star Yacht et autres genres. Lange de corps confectionné sur command

Mlle COLLINS A toujours un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 316 rue Wellington, Ottawa

AGENCEY POUR PAIX, PARTIS, PAIX DE VIENNE, à la Boulangerie Union, D. L. B. propriétaire. Pain 3 cents. 216—RUE DALHOUSIE—216

JOHN KERRIGAN PLOMBIER SANITAIRE Spéciallement recommandé pour le passage des appareils de chauffage. No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART Argent prêté et l'ingénieur civil, bureau adressés à la pharmacie Mac-Carthy, 284 rue WELLLINGTON, Ottawa.

WALKER, McLEAN & BLANCHET AVOCATS Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementsaires, Notaires, Etc. Etc. No. 34 1/2 RUE ELGIN, OTTAWA. (Devant le Russell.)

NOUVELLE INVENTION Pas de Mal de Dos. Tardes et de hêtre ont été scides par un homme, en 8 heures de temps. Des centaines de personnes ont été de 5 à 6 cordes chaque jour. C'est "vraiment" ce dont chaque homme et bébé ont besoin. Le premier ordre dans votre voisinage aura un "essai". Pas de droit à payer, nous fabriquons dans le Canada. Envoyez pour un catalogue illustré, envoyez GRATIS à tous. N. B. L'ÉCRIVEZ POUR LE DR. WALKER, 208, rue St. B. Canal St., Chicago, Ill.

On dit que les travaux seront à Vaudreuil au printemps. Toronto, 1—On dit qu'un gouvernement a décidé d'acheter \$2,000 par mille à la compagnie de la partie de son chemin vers les comtes de Russell.

UNE VE... DE COU... CHE... PIGEON... PIGEON... Enseigne de la Bo... 'RUE RIDE... STROUD & F... Vendent un... choix pour le p... nime de 30c... livre, soit du N... Japon ou du M... 109 Rue Rideau et 172... DERNIERE H... (Service spécial de Co... Chemin de fer d'O... Vaudreuil... \$79,000 PROMIS EN... Toronto vient en... Vauleek Hill, Ont., 1—capitales sur la rive sud d... font les plus grands efforts... tenir que le chemin de fer... dreuil à Ottawa passe sur... priétés. Une assemblée en... des contribuables de Van... a lieu aujourd'hui. C... cité de souscrire \$10,000... chemin de fer et l'on offre... de taxes pendant dix... propriétés de la compa... La promesse des \$10,000... klee porte à \$79,000 le m... bonus promis. En voici l... Hawkesbury-Ouest... Hawkesbury Est... Rigaud... L'Original... Caledonia... Alfred... North l'antaguet... Clarence... On dit que les travaux... seront à Vaudreuil au pr... Toronto, 1—On dit qu'un... gouvernement a décidé d'... \$2,000 par mille à la c... vers la partie de son ch... Russel.